



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-POS-102

Déposé le : 08.01.19

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 118 et 119 LGC** Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

**(b) la prise en considération immédiate.** Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année**

## Titre du postulat

Macro et micro-plastique dans le Léman, des mesures à prendre dans les meilleurs délais !

## Texte déposé

Le Dr Julien Boucher, spécialiste en matière de pollution par les macro et micro-plastiques, vient d'effectuer une étude, en partenariat avec une équipe de l'EPFL, dirigée par M. Luiz Felipe de Alencastro, sur mandat de l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL). Les résultats de cette étude ont été présentés dans le dernier numéro du bulletin de ladite Association (no 1010/12-2018). Ils sont aussi publiés dans la revue scientifique Trends in Analytical Chemistry.

Rappelons, comme le précise l'ASL, que l'augmentation constante de la pollution des eaux de surface par les plastiques est préoccupante. Elle peut en effet avoir une incidence défavorable sur la biodiversité, les écosystèmes et la santé humaine. Certaines espèces sont susceptibles de succomber par enchevêtrement ou ingestion de plastique et il est probable que certaines substances toxiques liées à ces plastiques pénètrent et s'accumulent dans la chaîne alimentaire.

L'étude du Dr Julien Boucher a pris en considération six vecteurs de pollution par le plastique, à savoir les déversions d'orage, les eaux de ruissellement en zone urbaine et non urbaine, les rejets directs, les eaux usées (effluents de stations d'épuration, STEP) et les retombées atmosphériques.

Relevons que la consommation totale de plastique dans le bassin lémanique atteindrait 134'374 tonnes par an, les plus grandes quantités étant utilisées par l'industrie de la construction, de la fabrication et du conditionnement (emballage). La quantité totale moyenne de rejet dans le Léman est ainsi estimée à environ 50 tonnes par an. La quantité de poussières plastiques provenant de l'usure de pneus atteint à elle seule 30,6 tonnes par an. Les rejets constitués de débris et d'emballages plastiques représentent environ en moyenne 9,8 tonnes par an. Tout porte à croire qu'une grande quantité des apports de plastiques est piégée dans le Léman par sédimentation, mais on ne connaît pas l'impact qu'ils peuvent avoir sur les organismes aquatiques et la santé.

Les député-e-s soussigné-e-s demandent que le Conseil d'Etat établissent un rapport sur les diverses mesures qu'ils conviendraient de prendre, à court et moyen terme, pour réduire, autant que faire se peut, la pollution du Léman par les macro et micro-plastiques et les politiques publiques qu'il convient de mettre en œuvre, à tous les échelons, pour y parvenir.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

(c) prise en considération immédiate

Nom et prénom de l'auteur :

Dolivo Jean-Michel

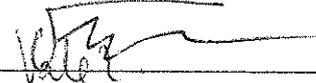
Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

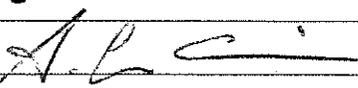
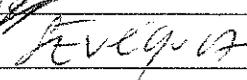
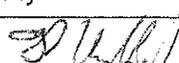
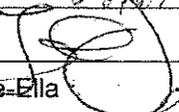
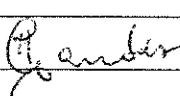
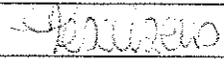
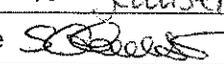
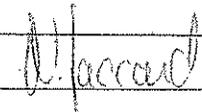
VENIZELOS Valérie  
INDUNI Valérie

Signature(s) :

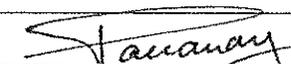
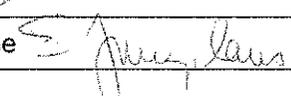
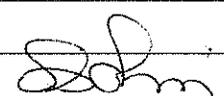
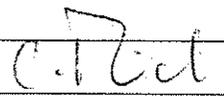
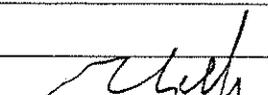
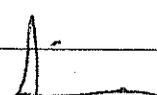
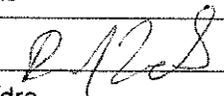


**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**

## Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Aminian Taraneh 	Cherubini Alberto 	Durussel José
Aschwanden Sergej	Chevalley Christine	Echenard Cédric
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier 
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Evéquoq Séverine 
Balet Stéphane 	Chollet Jean-Luc 	Favrod Pierre Alain
Baux Céline	Christen Jérôme 	Ferrari Yves
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella 	Freymond Isabelle
Betschart Anne Sophie 	Clerc Aurélien 	Freymond Sylvain
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gander Hugues 
Blanc Mathieu	Cretegny Laurence	Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc
Bouverat Arnaud	Cuérel Julien	Germain Philippe
Bovay Alain	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien 	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier	Desarzens Eliane 	Glauser Nicolas 
Butera Sonya	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine 
Byrne Garelli Josephine	Devaud Grégory 	Glaysre Yann
Cachin Jean-François	Develey Daniel 	Gross Florence
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie 
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François 	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline	Jaquier Rémy

## Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Joly Rebecca 	Paccaud Yves 	Schaller Graziella 
Jungclaus Delarze Susanne 	Pahud Yvan	Schelker Carole 
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie 
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Schwab Claude
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Lohri Didier 	Pointet François 	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Porchet Léonore 	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Masson Stéphane	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Meldem Martine 	Richard Claire 	van Singer Christian 
Melly Serge	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice 	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc 
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas 
Neumann Sarah	Ruch Daniel 	Zünd Georges
Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre